

**ASSOCIATION FEDERATIVE DEPARTEMENTALE  
DES MAIRES DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Parc du Bois Cesbron  
1 rue Roland Garros  
44700 ORVAULT

---

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

# In Extenso

Audit

1 rue Benjamin Franklin  
CS 10047  
44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : +33 (0) 2 51 80 18 00  
nantes@inextenso.fr  
www.inextenso.fr  
www.reussir-au-quotidien.fr

## **ASSOCIATION FEDERATIVE DEPARTEMENTALE DES MAIRES DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Parc du Bois Cesbron  
1 rue Roland Garros  
44700 ORVAULT

---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Fédérative Départementale des Maires de Loire-Atlantique, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

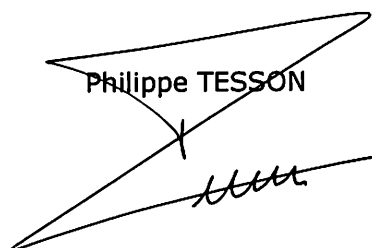
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents remis aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Herblain, le 9 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes  
In Extenso Audit

Philippe TESSON



Le présent rapport comporte 14 pages.

## Sommaire

	<u>Pages</u>
<b>Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2016</b>	<b>1</b>
 <b>Comptes annuels au 31 décembre 2016</b>	
 Bilan	 4
Compte de résultat	6
Annexe	8

## BILAN ACTIF

	31/12/2016			31/12/2015
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	3 600	880	2 720	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	51 855	42 944	8 911	6 224
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 125		8 125	8 125
<b>TOTAL (I)</b>	<b>63 580</b>	<b>43 824</b>	<b>19 757</b>	<b>14 349</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances d'exploitation (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	9 713		9 713	2 347
Valeurs mobilières de placement	154 519		154 519	153 862
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	70 460		70 460	64 532
Charges constatées d'avance (3)	14 112		14 112	3 327
<b>TOTAL (II)</b>	<b>248 804</b>		<b>248 804</b>	<b>224 068</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>312 385</b>	<b>43 824</b>	<b>268 561</b>	<b>238 417</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

## BILAN PASSIF

		31/12/2016	31/12/2015
		Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		35 779	35 779
Report à nouveau		172 756	149 596
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>		37 252	23 159
<b>Autres fonds associatifs</b>			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>		<b>245 786</b>	<b>208 534</b>
<b>Comptes de liaison (II)</b>			
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>FONDS DEDIES</b>			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
<b>TOTAL (IV)</b>			
<b>DETTES (I)</b>			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 127	5 878
Dettes fiscales et sociales		13 648	14 314
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)		3 000	9 691
<b>TOTAL (V)</b>		<b>22 775</b>	<b>29 882</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>268 561</b>	<b>238 417</b>
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		22 775	29 882
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

## COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2016	31/12/2015
		Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services		377 396	371 664
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>377 396</b>	<b>371 664</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		78 000	78 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		33 102	20 195
Collectes			
Cotisations			
Autres produits		27 022	39 635
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>(I)</b>	<b>515 520</b>	<b>509 494</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		315 331	336 159
Impôts, taxes et versements assimilés		2 121	1 854
Salaires et traitements		106 755	100 115
Charges sociales		46 756	44 295
Autres charges de personnel		3 029	2 369
Dotations aux amortissements sur immobilisations		5 486	2 423
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		1	34
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>(II)</b>	<b>479 479</b>	<b>487 249</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I-II)</b>	<b>36 041</b>	<b>22 245</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Excédent attribué ou déficit transféré	<b>(III)</b>		
Déficit supporté ou excédent transféré	<b>(IV)</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Dé participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		730	914
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>(V)</b>	<b>730</b>	<b>914</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(VI)</b>		
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(V-VI)</b>	<b>730</b>	<b>914</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>36 771</b>	<b>23 159</b>

## COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2016	31/12/2015
		Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		500	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>(VII)</b>	<b>500</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion		19	
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(VIII)</b>	<b>19</b>	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(VII-VIII)</b>	<b>481</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>(IX)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>(I+III+V+VII)</b>	<b>516 749</b>	<b>510 408</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>479 498</b>	<b>487 249</b>
<b>5 - SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		<b>37 252</b>	<b>23 159</b>
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>37 252</b>	<b>23 159</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>Produits</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>TOTAL</b>			
<b>Charges</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			



ANNEXE

## 1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association Fédérative Départementale des Maires de Loire-Atlantique comprend tous les maires du département de Loire-Atlantique qui adhèrent à ses statuts.

Selon l'article 2 de ses statuts, l'association a pour but :

- "de développer entre ses membres des liens de solidarité et de confraternité,
- d'étudier en commun les questions administratives intéressant les maires ainsi que les communes du département et leur développement,
- de faciliter la tâche des maires adhérents,
- d'intervenir auprès des Pouvoirs Publics dans l'intérêt des maires et des communes gérées par les membres de l'association".

Pour réaliser ces buts, l'association a créé plusieurs commissions et est affiliée à l'Association des Maires de France (AMF).

L'association a déménagé au mois de décembre 2013. Les bureaux pris en location sont installés Parc du Bois Cesbron, 1 rue Roland Garros, 44700 Orvault.

L'association emploie trois salariés.

## 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables fondamentaux :

- permanence des méthodes comptables,
- continuité du fonctionnement,
- indépendance des exercices.

Jusqu'au 31 décembre 1994, les comptes étaient tenus sur la base des recettes encaissées et des dépenses décaissées. Au 31 décembre 1994 un bilan d'ouverture a été constitué afin d'inventorier l'ensemble des actifs et des passifs de l'association.

Désormais, les comptes sont présentés selon les principes de la comptabilité commerciale et le plan comptable des associations. En conséquence le compte de résultat intègre :

- les produits acquis, qu'ils soient encaissés ou non,
- les charges engagées, qu'elles soient décaissées ou non.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **Comptabilité de trésorerie**

Les comptes sont tenus à partir des mouvements de trésorerie. La comptabilité ainsi obtenue est retraitée afin de rattacher les produits et charges à l'exercice concerné, qu'ils soient encaissés et décaissés ou non.

### **Bilan d'ouverture**

L'ensemble des actifs et des passifs ont été inventoriés en date du 31 décembre 1994. La différence entre ces deux éléments a été considérée comme représentative du fonds associatif.

### **Immobilisations et amortissements**

Elles sont amorties selon le mode linéaire et sur la base de leur durée de vie estimée.

Les durées retenues sont les suivantes :

- matériel de bureau et informatique 3 et 5 ans
- mobilier de bureau 10 ans

### **Engagements de retraite**

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en autres informations. L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon prospective sur la base d'une hypothèse de mise à la retraite à l'âge de 65 ans.

L'estimation des engagements de départ à la retraite intègre également les éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la date de clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel, convention collective de l'animation),
- taux d'actualisation de 2.5%.

### 3. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

#### 3.1. Immobilisations corporelles

Du matériel et logiciel informatiques ont été acquis sur l'exercice 2016 pour un montant de 10 894 €. Aucune immobilisation n'a été sortie ou cédée.

Les immobilisations correspondent aux acquisitions répertoriées sur la période de 1987 à 2016. Elles se ventilent ainsi :

• logiciel informatique	3 600 €
• matériel de bureau et informatique	30 489 €
• mobilier de bureau	21 367 €
	55 456 €

Après la dotation aux amortissements de l'exercice, soit 5 486 €, les amortissements au 31 décembre 2016 s'élèvent à un montant de 43 824 €.

#### 3.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent notamment :

• un dépôt de garantie des bureaux loués	3 060 €
• 3 000 parts sociales du Crédit Agricole souscrites en 2009	4 837 €

#### 3.3. Comptes de trésorerie

Au 31 décembre 2016, une partie de la trésorerie a été placée sur un livret et sous forme de SICAV pour un montant de 154 519 €.

La plus-value latente s'élève à 1 468 € au 31 décembre 2016.

Les disponibilités s'élèvent à 70 460 € au 31 décembre 2016.

### 3.4. Fonds associatifs

Les fonds associatifs s'élèvent à un montant de 35 779 €. Ils correspondent au cumul des résultats de l'association depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1994. Ils ont été déterminés, au bilan d'ouverture du 31 décembre 1994, par différence entre l'inventaire valorisé des actifs et celui des passifs.

Les fonds associatifs (35 779 €) augmentés des résultats sur la période 1995 à 2016, soit 210 008 €, portent la situation nette à 245 787 € au 31 décembre 2016.

### 3.5. Dettes

Au 31 décembre 2016, les dettes se ventilent ainsi :

• dettes fournisseurs factures non parvenues	6 127 €
• dettes sociales (provision pour congés payés)	13 648 €
• produits constatés d'avance	3 000 €
	22 775 €

Les dettes sont toutes à échéance à moins d'un an.

### 3.6. Comptes rattachés

Les charges à payer incluses dans les différents postes de dettes s'élèvent à un montant de 18 700 € et se détaillent ainsi :

• fournisseurs, factures non parvenues	6 127 €
• dettes sociales	12 573 €

Les produits à recevoir, soit 9 713 €, concernent pour l'essentiel des participations pour l'agenda 2016 encaissées sur 2017.

### **3.7. Comptes de régularisation**

Les charges constatées d'avance s'élèvent à un montant de 14 112 € et concernent notamment des abonnements et des tickets restaurant pour l'année 2017.

Les produits constatés d'avance, soit 3 000 €, correspondent à un partenariat pour l'année 2017.

#### **4. AUTRES INFORMATIONS**

##### **4.1. Indemnités de départ en retraite**

Les indemnités de départ en retraite n'ont pas fait l'objet d'une provision dans les comptes sociaux ni de couverture par une assurance spécifique.

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés s'élèvent à 44 814 €.

##### **4.2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants**

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération.

La rémunération des cadres dirigeants salariés concerne uniquement le salaire de la secrétaire générale de l'association.

L'information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.